

# **Lescar'N Roller Club - saison 2023-2024**

## **1 – Réinscription - Inscription**

**Dossier de réinscription ou d'inscription** (il vous sera envoyé par mail, disponible lors des cours et prochainement sur le site), il comprend :

- la fiche de renseignement
- une photo d'identité (non collée à la fiche de renseignement ou numérique)
- le certificat médical ou l'attestation QS-SPORT (QS : questionnaire santé à remplir par vous-même)
- le règlement par chèque ou virement bancaire, exceptionnellement en espèces. Le paiement pourra être effectué en deux ou trois fois. Si votre employeur ou votre CE participe, mentionnez la demande de facture. Le club accepte aussi les PassSport.

**IMPORTANT** : Seuls les **dossiers complets** seront acceptés, ils devront être fournis le plus tôt possible.

### **Certificat médical**

- A partir de cette saison, le certificat médical (de moins d'un an) n'est obligatoire que pour les compétiteurs (enfants et adultes)
- Pour tous les adhérents « loisir » le certificat médical n'est plus obligatoire, il faut répondre au questionnaire de santé (QS), si vous avez répondu négativement à tous les items, il suffit de remplir et signer l'attestation jointe.
- Pour les compétiteurs ou si vous avez une réponse positive au QS, un certificat médical de moins de un an sera exigé.

### **Tarifs**

Le club étant labellisé, il s'engage à licencier tous ses adhérents.

L'adhésion au club et donc à la licence, permet de participer à plusieurs créneaux et à toutes les disciplines représentées (course, randonnée, acrobatique, hockey, skateboard (\*) et trottinette (\*\*)) sans aucun supplément, seule la participation aux stages ou à une activité ponctuelle fait l'objet d'une participation financière supplémentaire.

(\*) : quand nous aurons trouvé les moniteurs !!!

Pour le montant de la cotisation, la Fédération a changé le calcul de la limite entre la licence "jeune" et la licence "adulte". En effet la licence "adulte" débute pour tout adhérent qui aura 13 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et plus. Les autres paient la licence enfant.

**Le montant de la cotisation annuelle est sans changement :**

90 € pour les moins de 13 ans.

105 € pour les plus de 13 ans.

Cotisations réduites à 45€ pour les plus de 13 ans et 25 € pour les moins de 13 ans pour les adhérents qui s'engagent à ne pas participer aux cours. Ils pourront participer aux stages au tarif licenciés. En cas de licence compétition, le certificat médical de moins de 6 mois sera exigé.

1 – Réduction de 10 € pour le second membre d'une même famille : conjoint, parent-enfant, fratrie.

2 – Réduction de 20 € à partir du 3<sup>ème</sup> membre d'une même famille (idem ci-dessus), pour les étudiants post baccalauréat et les demandeurs d'emploi isolés.

**Confidentialité et protection des données personnelles**

Seuls les membres du Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) ont accès aux données figurant dans les dossiers. Les données transmises à la FFRS pour l'établissement des licences se limitent au nom, prénom, date de naissance, nationalité, adresse domicile, n° de téléphone, adresse mail, scans de la photo et du certificat médical. Les moniteurs auront un répertoire comprenant le numéro de licence, le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone, le mode d'hospitalisation, éventuellement des indications d'ordre médical (allergies, etc..).

## **2 – Consignes générales**

**Sécurité** : Le port de l'équipement complet, casque (coque ou vélo), protections coudes, genoux et poignets est obligatoire pour les mineurs, il est facultatif, mais recommandé pour les adultes en particulier en extérieur. Les compétiteurs devront se conformer au règlement spécifique à chaque discipline. Le roller, le skateboard et la trottinette sont des activités physiques intenses, il est donc important de bien s'hydrater pendant les séances, il faut prévoir une bouteille d'eau ou une gourde en particulier pour les enfants.

**Matériel classique** : l'idéal est d'avoir son propre équipement, cependant pour une ou deux séances le club peut prêter du matériel, pour une durée plus importante une participation financière sera demandée, ce matériel restera dans le gymnase sauf à l'occasion d'une randonnée.

**Matériel hockey** : Pour le hockey, un minimum d'équipement adapté est recommandé pour ne pas dire obligatoire (casque avec visière, jambières, gants, plus éventuellement une gaine et des coudières). Le club louer quelques pièces d'équipement mais là aussi il est préférable d'avoir son propre équipement. Des achats groupés pourront être faits si nécessaire. Pour le moment, vu le faible effectif et le problème de salle, l'activité est en sommeil.

## **3 – Organisation des activités**

Pour la 6<sup>ième</sup> saison, le club doit composer avec des conditions de fonctionnement compliquées puisque les activités sont éclatées sur une demi-douzaine de sites, ce qui ne facilite pas la cohésion entre les différentes sections et oblige à jongler avec le matériel ou à l'avoir en double. En outre, il ne dispose pas d'un site couvert réellement adapté à ses pratiques.

Les créneaux horaires sont fonction de l'âge et du niveau, cependant pour des raisons motivées il est possible de changer avec l'accord des moniteurs.

L'activité randonnée ne demande qu'à repartir malgré la pénurie de voies vertes de proximité (celle de Laroin-Tarsacq est en triste état, celle de Buzy-Arudy est toute neuve mais un peu plus loin, ensuite il faut aller à Lourdes, dans le Pays Basque ou dans les Landes). Il faudra qu'un ou plusieurs volontaires se chargent de l'organisation : Avis aux amateurs !

## **4 – Contacts :**

Boîte mail : [contact@lescarroller.com](mailto:contact@lescarroller.com).

Site : <https://lescarroller.com/> .

Blog : [lescarroller.blogspot.com/](https://lescarroller.blogspot.com/)

Moniteur de roller déplacements urbains : Loïc : 06 63 25 30 82

Moniteur roller accro (freestyle) : Eddy : 06 65 69 01 47

Trésorier - Moniteur enfants-familles - Gestion des inscriptions : Patrick : 07 86 39 76 68

## **Événements à venir**

- **L'assemblée générale le vendredi 22 septembre 2023 à 19h30, salle de l'Escale, rue Maurice Ravel à Lescar**